

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>34204</b>	<b>De M. Gérard Cherpion ( Les Républicains - Vosges )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, emploi et insertion		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, plein emploi et insertion
<b>Rubrique</b> >lois	<b>Tête d'analyse</b> >Devenir du projet de loi n° 2412	<b>Analyse</b> > Devenir du projet de loi n° 2412.
Question publiée au JO le : <b>24/11/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>18/05/2021</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Gérard Cherpion interroge Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur le devenir du projet de loi ratifiant diverses ordonnances prévues par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et portant diverses mesures d'ordre social, déposé à l'Assemblée nationale le 13 novembre 2019. Ce texte n'a pas été inscrit à l'ordre du jour alors qu'il prévoit notamment la ratification de trois ordonnances publiées en 2019, la création d'un établissement public industriel et commercial en matière de formation professionnelle dans chacune des régions d'outre-mer, diverses modifications du code du travail et des mesures d'ordre social. Aussi, à la suite des questions posées lors des débats sur le projet de loi de finances 2021, il souhaite connaître le calendrier de ratification du projet de loi n° 2412.